

**Objet : « Nature des Hautes-Baronnies » - Accompagnement financier Année 2015**  
**Dossier « Bien-être en Baronnies Provençales »**

Le Président expose :

L'Office de Tourisme du Pays de Séderon organise la 2ième édition de « Nature des Hautes-Baronnies » les 9 et 10 août prochain, évènement visant à promouvoir les Baronnies Provençales en tant qu'environnement de qualité.

Cette manifestation met en évidence l'identité du Pays de Séderon et des Baronnies Provençales au travers ses saveurs et senteurs autour des plantes aromatiques et médicinales et sa pratique Activités de Pleine Nature en lien avec une nature préservée.

A cette occasion, l'Office de Tourisme du Pays de Séderon mobilise ses prestataires locaux pour la mise en place d'un marché de producteurs et d'artisans, de démonstrations de vannerie sauvage, de conférences sur le thème des plantes aromatiques, de sorties botaniques, d'ateliers culinaires et d'animations nature randonnée et parapente.

Pour cette nouvelle édition, l'Office de Tourisme souhaite approfondir sa démarche vers la réalisation d'une « éco-manifestation », et sollicite le Syndicat Mixte sur le volet communication.

Cette manifestation visant à valoriser un patrimoine naturel et culturel original et préservé ainsi que des savoir-faire spécifiques et identitaires, participe pleinement au positionnement du Parc naturel régional.

A ce titre, le Président propose au titre de l'opération « Bien être en Baronnies provençales 2015 » et dans l'attente de la nouvelle programmation Leader, d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Office de Tourisme du Pays de Séderon.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** d'attribuer la subvention suivante à l'Office de Tourisme du Pays de Séderon :

Montant	Destinataire	Affectation comptable
1 500 €	Office de Tourisme du Pays de Séderon	6745

- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD